Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212902787-20260126-DE_2026_08-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SPEZET

Nombre de conseillers municipaux Afférents au conseil municipal :19

Nombre de conseillers municipaux en fonction : 17

Nombre de conseillers municipaux Qui ont assisté à la séance : 13

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 13

Date convocation : 21/01/2026
Date d'affichage de la convocation : 21/01/2026

2026-08

SÉANCE DU 26 janvier 2026

L'an deux-mille-vingt-six et **le vingt-six janvier à dix-neuf heures**, le Conseil Municipal de la Commune de Spézet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de de M. CITERIN Guy, Maire.

13 présents : CITERIN Guy, DUIGOU Anne-Marie, COUTELLER Noël, RIOU-CANEVET Nicole, LE MOAL Sylvie, CUMUNEL Hoel, LEITZ Jean Jacques, MELL Jeannine, QUERE Sylvie, BAIL Françoise, GUIFFES Laurent, LE CLECH François, BUZIT Amélie.

4 Absents : CADOUDAL Katell, BRIAND Jean-Luc, TRANCHAT Camille, LORANS Jean-Yves ;

Mme DUIGOU Anne-Marie est désignée Secrétaire de séance.

Décision du Maire en application des articles L2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales –

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2122-22 et L212-23,

Vu la délégation accordée à M. le Maire par délibération n°2020-020 du Conseil Municipal de SPEZET en date du 25 mai 2020 ;

Considérant l'obligation de présenter au Conseil Municipal les décisions prises par M. le Maire en vertu de cette délégation.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 029-212902787-20260126-DE_2026_08-DE

29278	COMMUNE DE SPEZET	VI n°3 2025
Code INSEE	Budget Communal	

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

virement de crédit n°3

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-7391111 : Dégrèvement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs	0,00 €	5 454,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	**0,00 €**	**5 454,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	5 454,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	**5 454,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total FONCTIONNEMENT	**5 454,00 €**	**5 454,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
Total Général		**0,00 €**		**0,00 €**

La secrétaire de séance,

Anne-Marie DUIGOU

Le Maire,

Guy CITERIN.

Le maire :
- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché à la mairie de Spézet
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État